



Avis public du scrutin référendaire

SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE DU 20 NOVEMBRE 2016

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux personnes inscrites sur la liste référendaire de la municipalité que :

1. un scrutin est nécessaire à la suite de l'adoption du règlement suivant :

numéro : 501-2016;

titre : règlement décrétant une dépense et un emprunt de 1 778 200 \$;

objet : pour l'exécution des travaux de construction d'une nouvelle rue au centre-ville de Percé;

date de l'adoption : 26 juillet 2016;

le règlement numéro 501-2016 peut être consulté :

à l'hôtel de ville, 137, route 132 Ouest, Percé

aux heures normales d'ouverture, soit :

du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h;

2. la question référendaire est la suivante :

Approuvez-vous le Règlement no 501-2016 intitulé « Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 1 778 200 \$ pour l'exécution des travaux de construction d'une nouvelle rue au centre-ville de Percé »?

3. le scrutin référendaire concerne l'ensemble de la municipalité;

4. un **vote par anticipation** sera tenu de 12 h à 20 h à l'endroit et à la date ci-dessous indiqués :

endroit : Centre communautaire L'Oasis de Percé, 43, rue de l'Église, Percé

date : **le 13 novembre 2016**

sections de vote n^{os} : 1 à 13

5. les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le de 10 h à 20 h aux endroits suivants :

2016	11	20
année	mois	jour

endroit Centre communautaire de
Cap d'Espoir
52, rue du Curé-Poirier
Cap d'Espoir

sections de vote (n^{os}) 1 à 4

endroit Salle communautaire de
Val d'Espoir
1240, chemin de Val-d'Espoir
Val d'Espoir

sections de vote (n^{os}) 5 et 6

endroit Centre communautaire
L'Oasis de Percé
43, rue de l'Église
Percé

sections de vote (n^{os}) 7 à 9

endroit Salle communautaire de
Bridgeville
499, route 132 Est
Bridgeville

section de vote (n^o) 10

endroit Centre de la Légion Royale
Canadienne
1051, route 132 Est
Barchois

endroit École Notre-Dame-de-Liesse
1932, route 132 Est
Saint-Georges-de-Malbaie

section de vote (n°) 11

sections de vote (n°s) 12 et 13

6. le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants :

endroit : Salle du conseil de l'hôtel de ville
137, route 132 Ouest, Percé
date : 20 novembre 2016
heure : 20 h

Pour plus d'information, composer le

418	782	2933
-----	-----	------

Donné à Percé, le 2 novembre 2016.

**Gemma Vibert,
Greffière**